

**DECISION N° 20221202\_P\_143  
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE  
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »****Département de la  
Haute-Loire****Arrondissement  
D'YSSINGEAUX****Communauté de  
Communes  
LOIRE SEMENE****VU** le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,**VU** le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,**VU** la délibération n° 20200630\_D\_108 du Conseil Communautaire du 30 juin 2020 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,**Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de la Délinquance****Objet : Signature d'un contrat d'engagement avec « MEGA MOME » relatif à l'organisation d'un spectacle intitulé « Aux Rythmes de Noël » en faveur des enfants de l'accueil de loisirs Pierre ROYON.****Le Président,****N° 20221202\_P\_143****Décide**

De signer un contrat d'engagement avec :

**OBJET****MEGA MOME  
B.P.10  
42240 UNIEUX****Pour l'organisation d'un spectacle intitulé  
« Aux Rythme de Noël »  
en faveur des enfants de l'accueil de Loisirs Pierre ROYON.****Dates : Le mardi 20 décembre 2022****Durée : 2h00****Lieux : Accueil de Loisirs Pierre ROYON****Montant : 800€ TTC soit :****385.03€ pour le GUSO****414.96€ pour l'intervenant**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
Ou sous-préfecture  
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 2 décembre 2022

Le Président,

Frédéric GIRODET

